AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C0933
FR0013030152-FS0324

30 avril 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

LA FRANCAISE DE L'ENERGIE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 avril 2021, la société anonyme Axxion (15 rue de Flaxweiller, L-6776 Grevenmacher, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en hausse, le 27 avril 2021, le seuil de 5% du capital de la société LA FRANCAISE DE L'ENERGIE et détenir 291 288 actions LA FRANCAISE DE L'ENERGIE représentant autant de droits de vote, soit 5,64% du capital et 3,92% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions LA FRANCAISE DE L'ENERGIE sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 5 163 970 actions représentant 7 425 625 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.